

AVIRON AVIRON

Saison 2019/2020

<i>Nombre d'adhérents</i>	834
<i>+ de 16 ans</i>	748
<i>- de 16 ans</i>	86

Les adhérents

Au cours de cette saison, la section Aviron a accueilli **834 licenciés (en progression sur n-1 ; 828)**.

En 2020 Boulogne 92 est classé 1^{er} club français d'aviron.

Il est également le premier club français en nombre de licenciés.

66% des adhérents ont renouvelé leur inscription, 34% s'inscrivant pour la première fois.

90 % des licenciés ont plus de 16 ans.

61 % des pratiquants sont des hommes (39 % des femmes vs 34% en 2019).

L'âge moyen des licenciés est de 39,5 ans (38 ans pour les hommes / 42 ans pour les femmes).

Les rameurs de Boulogne 92 sont **domiciliés** pour 67% d'entre eux dans les Hauts de Seine (sans variation notable vs n-1), 24% résidant à Boulogne Billancourt. 21 % habitent Paris.

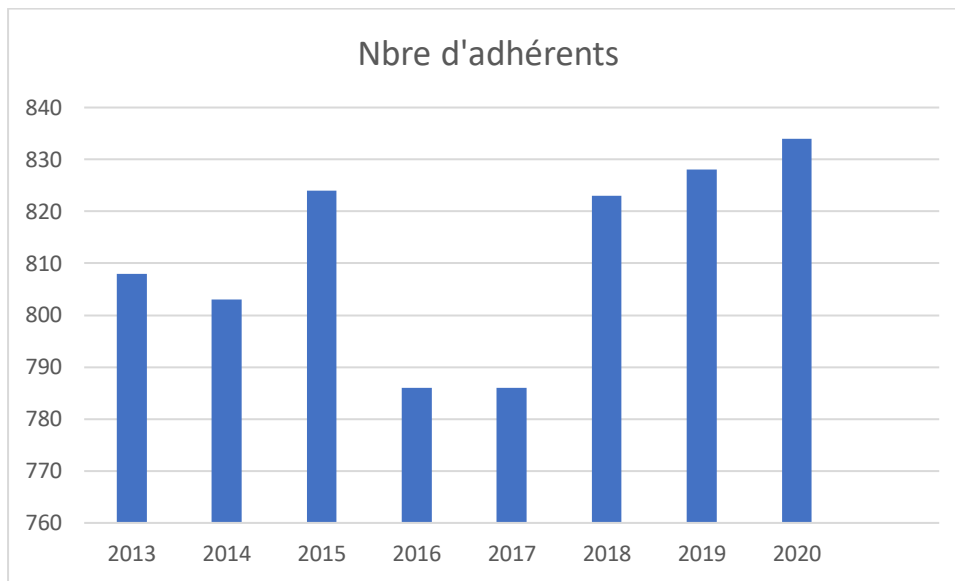
Viennent s'ajouter aux 828 licenciés :

- 193 **pratiquants scolaires** (vs 600 en 2019).

- 500 **initiations** (+10% sur n-1) + 1 500 journées découverte.

Soit un total de 2 527 pratiquants sur la saison.

- Evolution des effectifs



Les disciplines pratiquées

- La section offre la possibilité de pratiquer l'aviron sous différentes formes :
 - La compétition, ouverte aux jeunes (J11 à J 18) et aux moins jeunes (seniors et vétérans)
 - La pratique bien être (loisirs), qui concerne une population majoritairement adulte.
 - Le handi aviron qui est totalement intégré dans la pratique courante du club. A ce jour, les adhérent(e)s handi sont très majoritairement orienté vers la compétition.
 - Depuis maintenant trois ans, le club a développé l'Aviron adapté en ouvrant la pratique à un public élargi au handicap mental.
 - L'aviron scolaire, à travers des partenariats noués avec des établissements scolaires de la ville de Boulogne ou des communes limitrophes.
 - La pratique en Comité d'Entreprises, ouverte aux membres des entreprises de la commune ou des communes limitrophes.

Le fonctionnement de la section

- **Le bureau 2019-2020 est le suivant :**
 - Président : François Banton
 - Vice-Président : Johan Rahmani et Antoine Loué
 - Trésorier : Emmanuel Gaye
 - Secrétaire : Christophe Leguay
 - Membres du bureau : Pedro Ferreira, Marie Tavernier, Valérie Talamona, Thierry Piganeau, Romain Beuret, Hugues Chanoine, Olivier Jehl, Alexandre Duthoit, Joël Dunesme
- L'enseignement est effectué via nos entraîneurs professionnels : Cédric Toublan, Alexandre Bridel, Romain Lemaire, Vincent Fauchoux, Valentin Colson, Constantza Sedaros, Julie

Voirin accompagné au secrétariat par Roxane Delahaie. Une quinzaine d'encadrants bénévoles diplômés accompagnent les entraîneurs dans l'encadrement des pratiquants.

- Le club travaille activement dans les différentes instances de l'aviron afin de participer au développement de notre sport et de sa pratique, à travers l'implication d'un certain nombre de ses licenciés : François Banton (Comité directeur FFA, Trésorier de la LIFA, membre de la commission handicap de la FFA, Président Boulogne 92), Marie-Laurence Copie (Comité directeur de la FFA, Présidente de la commission d'arbitrage de la LIFA, Membre de la commission sport universitaire de la FFA), Christophe Leguay (Secrétaire du CDA92, Secrétaire B92), Marie-Laure Besson (membre du comité directeur du CDA92), Pedro Ferreira (Comité directeur de la LIFA, du CDA92, Président des commissions loisir et handicap de la LIFA, membre de la commission tourisme et loisir sportif, Bureau B92).

La crise sanitaire

Elle a évidemment impacté très fortement la pratique de notre sport et le fonctionnement de la section.

La Base Nautique a été interdite d'accès aux adhérents, salariés et bénévoles à compter du 17 mars et jusqu'au 2 juin 2020.

La reprise d'activité sur site a été effective le vendredi 5 juin. Jusqu'au 26 juin, seuls les bateaux individuels ont été autorisés à naviguer sur décision départementale.

Pendant toute la période d'interdiction d'accès, un accompagnement dédié a été réalisé par les entraîneurs professionnels auprès de l'ensemble des catégories, pour permettre une continuité d'activité sportive. Pour exemple, des séances de cardio fitness bi hebdomadaire ont été diffusées en direct via la page FB du club, animées par les entraîneurs salariés ou des rameurs compétition bénévoles. Du matériel d'entraînement (ergomètre, barres de musculation, etc.) a été mis à disposition d'athlète compétition.

Reprise d'activité post confinement.

Pour accompagner la reprise dans les meilleures conditions de sécurité (sanitaire) un mode de réservation de créneau inédit a été mis en place via la plateforme payante Sporteasy.

Malgré une reprise exclusivement autorisée aux seuls bateaux individuels, limitant l'accès au plus grand nombre, plus de 400 inscriptions ont été réalisées sur la plateforme de réservation. 70 créneaux de réservation ont été créés, 7j/7 matin, après-midi et soirée. Pour rappel, la réglementation en vigueur limitait le nombre de participant par créneau à un maximum de 10 (encadrement compris).

Suite à la levée de la restriction aux pratiques individuelles par la FFA le département a autorisé la pratique en bateau collectif sur la base à partir du 26 juin.

On peut craindre que cette reprise très progressive ait éloigné du club un certain nombre de pratiquants qui ne sont pas revenus fin juin avant les départs estivaux et peut être ne reviendront plus au club.

Boulogne 92 est l'un des clubs d'aviron en France à avoir accueilli le retour de ses adhérents, tant en bateaux individuels puis collectifs, le plus tardivement en France. Son fonctionnement étant par nature conditionné à la réouverture des installations gérées par le Département.

Le bénévolat.

Le premier moyen d'action à disposition de la section est le dynamisme de ses adhérents. Le **bénévolat** a représenté sur la saison écoulée 10 340 heures.

Sur la période hors confinement (juillet à février 2020) les heures de bénévolat étaient en légère progression sur 2019 (+1%).

A fin juin 2020, le recul est de près de 15% sur l'année précédente (12 204h).

De mars à mai 2020, 1 253h ont été déclarés vs 3 208h sur la même période n-1. En juin 2020, le nombre d'heures déclarées a été quasi identique à celui de l'année précédente. Si tous les déplacements et manifestations (chronophages en bénévolat) ont été annulés, l'organisation et l'accompagnement de la reprise a nécessité une mobilisation bénévole importante.

Le bénévolat est une composante majeure d'une structure associative.

Sur la base du smic, cela équivaldrait à près de 150 000 € de charges salariales pour le club !

Les **principaux postes de bénévolat** concernent l'encadrement, la gestion du club (bureau), les réparations du matériel mais aussi l'organisation, l'animation et la gestion des manifestations et déplacements tant du groupe loisir que du groupe compétition.

Durant la période de **confinement** les membres du Bureau se sont mobilisés afin d'organiser la continuité et la reprise d'activité. Des réunions à distance se sont déroulées à distance de manière quasi hebdomadaire. L'activité bénévole des mois de mars à mai inclus représente 1 253 h (vs 3 208 h sur n-1).

L'encadrement bénévole regroupe une vingtaine de personnes qui s'occupent régulièrement des rameurs loisirs, compétitions ou handisport.

Leurs interventions se font le plus souvent sur l'eau, lors des séances se déroulant à la Base Nautique mais également sur bassins extérieurs, lors de stages ou de déplacements ; parallèlement à l'encadrement sur l'eau, ils peuvent également agir lors d'encadrement en salle.

Près de 5000 sorties sur l'eau ont été enregistrées sur la saison (6 500 sur n-1), et ce malgré un arrêt total de l'activité sur le bassin entre de début février à début juin (4 mois) ! Sur une même journée, des pointes à plus de 100 bateaux sur l'eau peuvent être comptabilisés, ce qui représente plus de 300 rameurs.

Ces chiffres illustrent la nécessité de pouvoir mettre à disposition des pratiquants des moyens de sécurité adaptés.

La qualité de l'encadrement bénévole repose en partie sur les moyens que le club leur octroi pour réaliser leur mission.

En termes de **formation**, le club mène depuis plusieurs années une politique dynamique afin de renforcer le niveau de qualification de ses membres :

Sur la saison écoulée, 10 Initiateurs ont été formés, 2 éducateurs fédéraux, un éducateur fédéral handicap.

8 formations permis bateaux et une formation permis remorque ont également été validées.

Ces formations permettent de renforcer les compétences et d'augmenter ou renouveler le niveau des effectifs formés. Enrichir la qualification des bénévoles permet au club de développer les possibilités de pratique sur le bassin et en déplacement. Dans la le bénévolat repose sur un socle d'individus. L'enjeu pour la section est d'en élargir l'assise. Et d'associer un maximum d'adhérents à la vie associative, sous une forme ou une autre, à un moment ou un autre de la saison.

A ce titre, l'appel à bénévolat en début de saison (septembre) reçoit un bon écho. Ainsi près d'une trentaine de rameurs loisirs confirmés a participé à l'encadrement des rameurs débutants sur les six premières sessions d'initiation. Une centaine s'est également mobilisée sur l'encadrement de la Traversée de Paris et des Hauts de Seine 2019, âgés de 9 ans à 85 ans. Une cinquantaine de bénévoles se sont mobilisés durant toute l'année pour permettre l'organisation et l'encadrement des séances en aviron adapté. Les sessions, organisées tous les 15 jours le dimanche après-midi, mobilisent autant de bénévoles que de rameurs pour accompagner la pratique en toute sécurité des adhérents, soit une quinzaine par séance, en moyenne.

De la même manière, le **bénévolat** de la section contribue au dynamisme de l'aviron sur le plan régional puisqu'il permet à la Ligue d'IDF d'aviron (LIFA) d'organiser plusieurs **compétitions** de grandes envergures.

L'année 2020, du fait de la crise sanitaire a vu toutes les compétitions prévues au printemps ou en été être annulées. Certaines sont prévues à l'automne. Elles nécessiteront alors le recours aux bénévoles de club qui demeurent fondamental pour permettre leur bon fonctionnement.

Pour chacune des manifestations d'envergure organisées à proximité de notre bassin, Boulogne 92 met à disposition des organisateurs une quinzaine de bénévoles.

Dernier point d'importance, omniprésente dans la vie du club, Boulogne 92 est probablement l'un des seuls clubs en France à permettre à ses adhérents de ramer quasiment sans interruption durant toute l'année, et ce principalement grâce à la mobilisation, en renfort des professionnels, de ses encadrants bénévoles qui permet d'assurer un suivi permanent sur l'eau.

L'encadrement professionnel est constitué de 6 équivalents temps plein auquel s'ajoute un emploi administratif en temps plein. 4 de ces salariés ont eu un emploi pérennisé à l'issue d'une formation aidée du club.

Vis-à-vis d'eux également, le club a un objectif de formation permanente dynamique pour leur permettre d'exercer au mieux leurs responsabilités et leur donner les moyens de participer au développement du club.

Diplôme	Nombre de titulaires
Brevet diplôme d'Etat	10
Avec certification handisport	1
Avec certification Aviron santé	1
Tuteur fédéral	5
Niveau 3 - Entraîneur fédéral en eaux intérieures	4
Niveau 2 - Educateur fédéral	16
Niveau 1 - Initiateur fédéral	72
Arbitre international	2
Arbitre national (yc formation en cours)	6
Total	117

Ecole de formation aviron.

Boulogne 92 est **labellisé** école d'aviron trois étoiles FFA. Cette distinction distingue le club pour sa politique de développement dans la pratique des jeunes, du minime au moins de 23 ans. Ce label implique, en contrepartie, que le club fournisse à ces jeunes rameurs :

- un encadrement renforcé (répartition des entraîneurs professionnels sur les différentes catégories compétition) ;
- un suivi médical (convention signée avec l'Ecole d'Ostéopathie de Paris) ;
- une aide aux déplacements pour les athlètes en Pôles régionaux ou en structures nationales.

A côté des moyens humains, les **moyens matériels** dont dispose le club sont également importants. En premier lieu, enviée par beaucoup et appréciée de tous, la Base Nautique de l'Ile de Monsieur offre des installations et du matériel de grande qualité.

Merci à toute l'équipe du Parc Nautique pour sa disponibilité et son accompagnement dans notre pratique quotidienne.

Côté **matériel**, 184 coques (470 sellettes) composent le parc à bateau. 12 coques sécurité (et autant de moteur) ainsi que 4 camions et 4 remorques viennent compléter le dispositif. La valeur à neuf de cet ensemble est d'un montant supérieur à 2 M€.

Ce matériel est largement sollicité par les licenciés.

L'**entretien et la réparation du parc**, garant de durabilité et d'une pratique sécurisée, relève de l'implication de chaque rameur.

A noter que, malgré l'impossibilité d'accéder au site pendant une très longue durée, près de 2 050 heures de travaux ont été réalisées en atelier cette saison, par les bénévoles, pour l'entretien du matériel.

La **sécurité** de la pratique dépend largement des moyens humains et aussi matériel mis à disposition des rameurs. Mais également des conditions offertes par notre bassin.

Sport d'extérieur, l'aviron est soumis aux conditions climatiques (crues, grand froid).

Ces conditions compliquent la pratique « conviviale » des équipages loisirs et rendent complexe la recherche de performance des équipages compétition.

Toutefois au-delà des contraintes climatiques, notre bassin est soumis à de nombreuses complications qui renforcent, tout au long de l'année, la possibilité de disposer d'un « terrain d'entraînement » sécurisé.

Le club doit pouvoir disposer de **conditions de bassin correctes**

Les évènements de l'année

Jusqu'à début mars, le club a participé à un certain nombre de **régates** régionales, extra régionales – dont certaines sont ouvertes aux rameurs loisirs confirmés :

Grand National à 8, Fondateurs, Circuits des Iles, Melun, Meulan, Tests ergo, etc. Elles ont pour but de préparer les équipages aux conditions de course et de suivre l'évolution du niveau de chacun tout au long de la saison.

Plusieurs stages de différents formats (une journée, un week-end, une semaine) ont été organisés entre juillet 2019 et mars 2020 à destination des différentes catégories de rameurs loisirs (débutants, confirmés, « perfectionnement »). Sur les stages de courte durée (une ou deux journées), des rameurs aviron adapté ont été associés aux déplacements. C'est un enrichissement commun pour tous les participants.

L'organisation de ces stages est possible grâce à la disponibilité des bénévoles qui en assurent l'encadrement et l'organisation logistique (déplacement, gestion, animation, etc.).

3 stages ont été organisés côté compétition (Toussaint, Noël, Février) – pour un total de 120 participants – hors encadrement.

L'aviron est un sport de plein air, soumis aux aléas climatiques. Le mois de décembre 2019 puis la totalité du mois de février ont impacté la pratique sur le bassin avec des crues importantes interdisant toute sortie durant près de 8 semaines.

Les crues et l'interdiction formulée par le Département d'accéder à la Base Nautique, puis son accès limité en juin (pratique individuelle exclusivement), ont eu pour résultat d'amputer de 5 à 6 mois entiers les sorties d'entraînement de la majeure partie de nos adhérents.

Les conditions climatiques et la difficulté structurelle du bassin (trafic dense) ont entraîné l'organisation de nombreux et fréquents **déplacements** sur bassin fermé (Mantes La Jolie).

Ramer sur un plan d'eau fermé permet aux équipages compétitions de s'entraîner et acquérir le niveau nécessaire pour participer aux Championnats nationaux et maintenir le club dans le haut niveau national atteint depuis maintenant plusieurs saisons.

Les contreparties à ces déplacements sont le coût financier induit et le temps passé pour tous ceux qui sont concernés : compétiteurs, encadrants, accompagnateurs bénévoles, parents et club.

Côté loisirs, près d'une trentaine de **randonnées** a été organisée entre l'été 2019 et début 2020 impliquant près de 200 participants.

Le Trophée Randon'Aviron 2019 a été attribué à **Boulogne 92**.

Il est important de souligner que ces événements ne pourraient être organisés sans la participation active des bénévoles qui se sont chargés de leur organisation, gestion et réalisation.

L'un des événements majeurs de la saison 2019/20 a été l'organisation par le club, en association avec le Comité Départemental d'Aviron (CDA 92) et la LIFA, de la **Traversée des Hauts Seine et de Paris**.

224 bateaux y ont participé, dont 12 yolettes du club, soit 1 120 rameurs.

Plus de 150 bénévoles ont contribué à l'organisation et à la réalisation de cet événement, dont une centaine d'adhérents du club. 31 % des participants étaient étrangers et 32% venaient de Province pour découvrir le département des Hauts de Seine et Paris.

Boulogne 92 c'est aussi les **animations** qui ponctuent habituellement la saison, comme par exemple la gaufre party du mois de novembre, le Tour du bassin chronométré en décembre, le repas partagé avant Noël. La fin de saison a été évidemment perturbée du fait de la crise sanitaire et des consignes de distanciation sociale à respecter.

Peut-être y-a-t-il là une possibilité de développer au-delà du café partagé en fin de sortie (plusieurs milliers de dosettes consommées...) des moments de convivialité au sein du club, mais c'est un chantier à part entière qui nécessitera l'implication de nouveaux bénévoles pour venir accompagner celle déjà très forte de ceux qui contribuent tout au long de l'année à faire vivre notre club.

Un dernier mot sur la participation à **Nautique 92**.

Organisées par le CD sur les infrastructures de la Base Nautique, le club participe activement à cette manifestation à travers la mise à disposition d'entraîneurs du club et le prêt de matériel.

Près de 1 500 Boulonnais et habitants des Hauts de Seine ont ainsi été initiés à l'aviron sur la saison écoulée.

Les résultats sportifs

L'ensemble des épreuves du Championnat de France ont été annulées. Quand elles ont pu être reportées à la rentrée, des conditions météo dantesque ont provoquées leur annulation ! De fait, peu de titres ont été décernés cette année et aucun classement réalisé.

6 athlètes sont titulaires en équipe de France et inscrits sur liste ministérielle Haut niveau : Christophe Lavigne, Julie Voirin, Léo Grandsire, Aurélie Morizot, Bastien Quiqueret.

Sans oublier Dorian Mortelette, à nouveau membre de l'équipe de France, qui réintègrera la Haut Niveau en 2021.

En cette saison, à nouveau pré-olympique, quelques rameurs seront à surveiller de près :

Aurélié Morizot, Bastien Quiqueret, Léo Grandsire, Christophe Lavigne. Dorian Mortelette

Sans oublier nos deux arbitres internationaux : Marie-Laurence Copie et Eléanor Forshaw

Conclusion

La section s'est installée dans le haut niveau national depuis plusieurs années. En effet, depuis 2012, Boulogne 92 se classe dans les 5 premiers clubs français élite (2^{ème} en 2017 et 2018). Ses rameurs sont sélectionnés en équipe de France d'aviron et d'handi aviron.

La saison 2019 a consacré Boulogne 92 comme premier club de France. Pour cause de crise sanitaire, aucun classement n'a été réalisé en 2020.

Le partenariat noué avec le CD des Hauts de Seine est entré dans les faits. Il vient compléter les relations étroites tissées avec la Mairie de Boulogne depuis des décennies. Conformément à nos objectifs, et malgré les difficultés sanitaires en cours, Boulogne 92 a pour objectif de valoriser l'image sportive de la ville de Boulogne et notre attachement à nos racines. Boulogne 92 pour rayonner s'appuie sur sa ville d'origine et son Département.

En parallèle de cette démarche « compétition », le club développe ses différentes pratiques et répond aux attentes d'un public toujours plus large. Plus gros club de France, Boulogne 92 s'appuie sur le professionnalisme de son équipe encadrante, accompagnée par les bénévoles formés, pour ouvrir l'accès de l'aviron au plus grand nombre.

L'aviron santé a été développé en partenariat avec le Comité Départemental dans cette optique. Autre motif de grande satisfaction pour le club, le développement réussi de l'aviron adapté. Plus d'une vingtaine d'adhérents, la plupart jeunes, atteint de troubles autistiques, ainsi que quelques-uns atteints de troubles mentaux sont accueillis et encadrés à intervalles réguliers au sein du club depuis plus de 3 ans.

La volonté de la section est de permettre à tous de pratiquer de la manière la plus intégrée possible notre sport.

Côté point de vigilance, et au-delà des contraintes climatiques précédemment évoquées, notre bassin est soumis à de nombreuses complications qui renforcent, tout au long de l'année, la possibilité de disposer d'un « terrain de pratique » sécurisé.

Le club doit pouvoir disposer de **conditions de bassin correctes**

Pour conserver une présence loisir sur la Seine aux portes de Paris et pour maintenir le haut niveau national dans lequel s'inscrit aujourd'hui le club, il est important de bénéficier de tous les soutiens locaux, départementaux et régionaux face aux projets qui veulent transformer le fleuve en une autoroute urbaine.

Dernier point : le traitement de la crise sanitaire a eu des effets importants sur la saison 2019 / 2020.

Ses répercussions sur la saison 2020/2021 sont difficiles à estimer. Nous pouvons craindre une désaffection tant pour les nouvelles adhésions que pour les réinscriptions, nombreux étant les pratiquants n'ayant pu pratiquer de manière régulière sur l'exercice précédent. L'économie de la section, la pérennité de ses emplois salariés, ses résultats sportifs aussi, reposent pour l'essentiel sur notre capacité à accueillir un effectif d'environ 800 rameurs. Si nous devions nous situer significativement en deçà, c'est notre équilibre financier qui serait mis en péril.

Le Bureau y réfléchit afin d'anticiper et prendre les mesures les plus adaptées.

L'importance de la pratique sportive nous apparaît comme une évidence, notamment dans la période difficile que nous traversons, dans le respect le plus absolu des mesures barrières et de la distanciation sociale. En accompagnement de notre conduite responsable et une application adaptée de la réglementation par eux-mêmes, nous espérons que nos partenaires municipaux et départementaux trouveront les leviers pour permettre à notre structure, à nos salariés de continuer à fonctionner et à nos adhérents - compétitions, loisirs, handi, scolaires, entreprises, adapté - de continuer à pratiquer. Ce sera probablement la meilleure contribution que nous pourrons apporter, ensemble, à la lutte contre le virus.